

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX

1°. NOM de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

Sommentier

Sommentier

Village

Commune proprement dite
Paroisse de Vuittemont devant
Romont - Agence de Rue
District de Rue
de Fribourg

huit maisons a quart de
Lieu - autant a demi quart
de Lieu et le reste a
quelques minutes

le seul village de
Sommentier

comme dans l'article 2^e

Environ 26 enfants de la
dite Commune de Sommentier

(2)

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence? _____

a. Leurs noms. _____

b. Leurs distances réciproques. _____

II.

INSTRUCTION.

5°. Qu'enseigne-t-on dans chaque école? _____

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle? _____

7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage? _____
Les principaux sont le catéchisme du diocèse, l'instruction de la jeunesse &c

8°. Préceptes & réglemens; comment font-ils observés? _____

9°. Durée de l'école chaque jour? _____

10°. Les enfans sont-ils distribués ou classés? _____

III.

RELATIONS PERSONNELLES.

11°. *Instituteurs.*

a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière? _____

b. D'où est-il? _____

c. Son nom _____

Demie Lieue — les plus pres

Unisternens et Villavaboud et chavaunes les forts district de Romont, La goux district de Rue a demie Lieue les unes des autres

Les premiers éléments de la Lecture, de l'écriture, de la chiffre, la Religion, la Lecture des manuscrits et vieux documents. L'école se fait depuis le commencement d'octobre jusqu'à la St Jean, et on fait dire à chaque enfant deux leçons par école

assez bien Environ trois heures une fois par jour

ils sont tous ensemble

la commune a la pluralité des voix de l'endroit Pierre Roullier, et Claude Dumas alternativement par semaine

(3)

- d. Son âge. _____
- e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il? _____
- f. Depuis combien de tems est-il instituteur? _____
- g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente? _____
- h. Réunit-il à son office quelq' autre fonction? quelles sont-elles? _____
- 12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école? _____
 - a. En hiver, } soit garçons ou filles. _____
 - b. En été, } _____

I V.

RAPPORTS ECONOMIQUES.

- 13°. Biens & fonds de chaque école. _____
 - a. Possède-t-elle de pareils fonds? _____
 - b. Quelle en est la valeur? _____
 - c. Source des revenus. _____
 - d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres? _____
- 14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien? _____
- 15°. Bâtiment de l'école. _____
 - a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré? _____
 - b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment? _____
 - c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix? _____
 - d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école, _____

Dumas d'environ „50„ ans -
 Roullier d'environ „70„ ans -
 Dumas en a un, Roullier point

Dumas depuis un an, Roullier
 depuis environ „56„ ans -

Dumas toujours dans l'endroit
 Roullier pendant quelque tems
 en France

tous les deux Laboueurs,

comme dans le n° 7- article 6-

comme devant est dit

trente deux de 20-lv de fribourg
 pièce

Oui
 en obligation
 d'un Légit fait expressément
 pour ce sujet

non

on ne paye rien

une demie maison a eu prendre
 possession après la mort d'une veuve
 d'environ „76„ ans qui en est encore
 jouissante

non

en attendant l'école se fait
 dans une maison particulière
 au milieu du Village
 a quoi le maître de la maison
 veut bien consentir

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
- b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
- c. Fondations?
- d. Caisses communales?
- e. Biens d'église?
- f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
- g. De biens-fonds?
- h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Comme sus est dit

tout en Argent

Comme sus est dit

tout de fondations

RAPPORTS ECONOMIQUES

- 1°. Les biens d'école sont-ils réunis à ceux de l'église ou des paroisses?
- 2°. Prix de l'école; payé-t-on pour être admis, combien?
- 3°. Bâtiment de l'école.
- 4. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré?
- 5. N'y a-t-il aucune chambre pour l'école? dans quel bâtiment?
- 6. Au début d'exercice public destinés à l'école, l'instituteur jouit-il pour être la maison, & à quel prix?
- 7. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école?

Commissaire Jéris de Baur